Question avec demande de réponse écrite E-002316/2020

à la Commission

Article 138 du règlement intérieur

Maxette Pirbakas (ID)

Objet: Impact de la pandémie de COVID-19 sur les régions ultrapériphériques

L’actuelle crise sanitaire liée au COVID-19 a des répercussions sur le système économique international. Les régions ultrapériphériques sont également fortement touchées par le coronavirus. Leur économie compte de nombreuses petites entreprises.

La plupart des mesures directes prises pour lutter contre le coronavirus sont peu accessibles et visent à aider les grandes entreprises. Les petits pêcheurs, les agriculteurs et les entreprises des régions ultrapériphériques ont également dû cesser leurs activités en raison d’une forte baisse de la demande ou du manque de moyens de transport pour vendre leurs marchandises.

En outre, ces mêmes régions sont soutenues par les fonds structurels et d’investissement européens (fonds ESI). La mobilisation immédiate des fonds ESI pour lutter contre le coronavirus rendra plus difficile l’accès des prochaines aides à des projets indispensables au soutien de nos régions ultrapériphériques.

Dans cette optique:

1. Comment la Commission européenne compte-t-elle apporter l’aide indispensable aux petits pêcheurs, aux agriculteurs et aux entreprises dans nos régions ultrapériphériques qui sont en difficulté aujourd’hui?

2. Ces fonds structurels et d’investissements européens dont les régions ultrapériphériques ont tant besoin seront-ils revus après la crise pour que l’aide et les projets nécessaires perdurent?